

VALORISER



PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

N°9 Juillet-Août 2018

Le magazine



DOSSIER

**Citoyenneté
Participer,
c'est essentiel**

ACTUALITÉS

**Le programme de l'été
au Domaine de Boulet**

ILS FONT LE TERRITOIRE

Fred Kopo fait chanter les guitares

Journal d'Information du Val d'Ille-Aubigné

L'édito

de Claude Jaouen
Président du Val d'Ille-Aubigné

Notre Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné est attractive et dynamique. La vitalité de notre territoire est la traduction de son dynamisme démographique, avec l'accueil de nouveaux habitants, conjugué à l'attractivité économique et au développement de l'emploi et des services. Cette attractivité et ce dynamisme sont la résultante de plusieurs facteurs dont l'engagement associatif et l'implication citoyenne.

L'engagement associatif est connu sur l'ensemble des communes. S'adressant à toutes les générations, les associations apportent leur dynamisme à la vie locale. Cet engagement bénévole au service des autres et de la collectivité doit être reconnu pour sa contribution au bien vivre ensemble.

À travers le dossier thématique, ce numéro du magazine communautaire fait un zoom sur la participation des habitants, parfois appelée également co-élaboration ou co-construction, que nous nous attachons à maintenir et à développer dans de multiples domaines.

Ainsi les nouvelles mobilités ou la constitution de l'atlas

de la biodiversité font régulièrement appel à contribution, réflexion ou expérimentation : la démonstration par l'exemple ou l'usage étant une des composantes faisant la qualité d'une décision politique pertinente et adaptée. La participation citoyenne est également au cœur de l'élaboration du Plan Climat Energie Territorial et du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi). Le PLUi, document majeur pour l'aménagement des 15 prochaines années, va fixer les formes de développement de notre territoire en y associant la protection de notre patrimoine commun qu'il soit naturel ou culturel.

Des réunions publiques et des ateliers participatifs se tiennent à un rythme soutenu sur l'ensemble du territoire. Quant au Conseil de développement de la Communauté de communes, constitué de non-élus, il présente ses réflexions et ses contributions sur les projets menés par les élus. Cette instance de participation locale, voulue par la loi NOTRe, a rapidement été mise en place au Val d'Ille-Aubigné début 2017. Même si le fonctionnement est encore récent, les contributions du Conseil de développement viennent élargir utilement notre champ de réflexion pour l'aménagement et le développement de notre territoire.

C'est à travers ces moyens de participation, de formes multiples, que les habitants du Val d'Ille-Aubigné enrichissent le fonctionnement de la démocratie locale et contribuent au développement harmonieux de notre territoire de vie.

Que l'été 2018 soit le plus agréable possible pour chacune et chacun d'entre vous.

Claude Jaouen,
Président du Val d'Ille-Aubigné,
Maire de Melesse



Éducation De la ferme à l'école

Gâce au programme « De la ferme à l'école » initié par le Pays de Rennes, les enfants du centre de loisirs de Montreuil-Le-Gast ont visité en avril la ferme bio du P'tit Gallo. Le propriétaire des lieux, Yves Simon, a fait passer un après-midi exceptionnel aux enfants, leur expliquant le fonctionnement de son exploitation, les techniques de l'agriculture biologique, la transformation du lait en yaourt et dessert... Les enfants ont beaucoup apprécié ramener les vaches du champ.

La démarche à visée pédagogique a permis « de faire comprendre aux enfants que les produits consommés à la cantine ne sortaient pas directement du supermarché » selon Emmanuelle Jousset, responsable de l'éco domaine de l'Etrillet et animatrice des visites. Le riz au lait produit par la ferme du P'tit Gallo était même au menu du restaurant scolaire le jour de la visite. Une bonne façon de valoriser l'agriculture locale et les circuits courts. Suivie par un vidéaste, la sortie à la ferme fera l'objet d'un mini-documentaire, bientôt en ligne sur la carte



des producteurs du Pays de Rennes
► Le Pays de Rennes recherche de nouveaux centres de loisirs et écoles pour participer au programme en 2019.
www.paysderennes.fr

Solidarité L'épicerie solidaire grande ouverte

En service depuis 2014 à Montreuil-le-Gast, l'épicerie solidaire du Val d'Ille-Aubigné ouvre ses portes chaque mardi de 14h15 à 19h. Depuis le mois de juin, elle est aussi ouverte le mercredi de 13h30 à 16h30. Accessible aux habitants des 19 communes de la Communauté de communes en cas de difficultés financières passagères, l'épicerie permet d'avoir accès à des produits alimentaires et d'hygiène à coût réduit grâce à ses partenaires - la Banque

alimentaire de Pacé, Intermarché (La Mézière), Super U (Melesse) et Carrefour Contact (Montreuil-sur-Ille). Egalement lieu d'accueil, d'écoute et d'échanges, elle est animée par une équipe de bénévoles et deux agents du Val d'Ille-Aubigné, chargés de l'instruction des demandes et de l'accompagnement des personnes.

► Informations

Tél. : Nathalie Fossembras-Hellio,
tél. : 02 99 60 52 68 ou 06 42 83 06 69.

Commerce

Un nouveau bistrot à Saint-Germain-sur-Ille

Le bar-tabac-restaurant de Saint-Germain-sur-Ille a repris du service. Depuis le 26 mai, un nouveau gérant exploite l'établissement. Il s'agit d'Yves Loigerot, sélectionné à l'issue d'un appel à candidatures lancé par le Val d'Ille-Aubigné pour maintenir le commerce de proximité. De nouvelles activités anime-

ront le Bistrot Saint-Germain dont l'organisation d'un concours de billard.

► Informations

Ouvert du mardi au jeudi (7h-20h), le vendredi (7h -01h), le samedi (9h-01h) et dimanche (9h-13h).



✓ Espèces à protéger L'agrion délicat

Taille : abdomen de 22 à 29 mm ;
ailes de 15 à 21 mm

Durée de vie : les œufs de l'agrion éclosent quelques semaines après la ponte. Le cycle larvaire dure une année durant laquelle la larve subit une douzaine de mues avant de sortir de l'eau. La durée de vie adulte est brève.

Observation : les adultes sont observés de mai à septembre. Ils volent peu et restent souvent posés dans la végétation, à proximité de l'eau.

Biologie : en période de reproduction, l'agrion privilégie les milieux ensoleillés et riches en végétation immergée et flottante. Après l'accouplement, la ponte s'effectue en tandem. La femelle insère ses œufs dans les tiges ou les feuilles des plantes aquatiques.

Répartition : l'agrion occupe différents types d'eaux stagnantes comme les mares, les étangs et les tourbières.

Nourriture : carnivore et insectivore.

Menaces principales : l'assèchement des zones de ponte, l'augmentation de la couverture des buissons ou des roseaux ainsi que l'absence d'entretien sur les sites qui abritent l'espèce.

VALORISER
il
PARTAGER

Val d'Ille
Aubigné

Directeur de la publication : Claude Jaouen. **Mise en page** : Studio Bigot. **Rédaction** : Services du Val d'Ille-Aubigné. **Crédit photos** : Val d'Ille-Aubigné - **Impression** : Mediagraphic - Le magazine du Val d'Ille-Aubigné est imprimé sur du papier 100% recyclé labellisé FSC Mixte. **Tirage** : 16 500 exemplaires. **ISSN** : 2553-4025 - **Dépôt légal** : Mars 2018.





Environnement L'écopâturage progressse

Le Val d'Ille-Aubigné a fait le choix de gérer certaines parcelles d'une surface inférieure à 1 ha en écopâturage - comme les bassins de rétention d'eau ou les lots cessibles des zones d'activités. Cette méthode écologique met à contribution les animaux (moutons, chèvres, vaches, chevaux...) pour entretenir les espaces verts.

En 2018, neuf nouvelles parcelles bénéficient de ce mode de gestion via la mise en place de prêts à usage auprès de particuliers propriétaires d'animaux. Certaines parcelles spécifiques sont gérées par un prestataire de service pour tenir compte de la sécurité humaine ou d'une gestion plus difficile. Au total, la collectivité possède désormais une cinquantaine de parcelles gérées en écopâturage sur une surface globale d'environ 20 ha.

L'écopâturage participe au programme de gestion différenciée des espaces verts du Val d'Ille-Aubigné. Cette technique d'entretien paysager consiste à considérer les espaces communautaires comme un ensemble d'espaces individuels ayant chacun leurs particularités (fonctionnement, biodiversité, usages, fréquentation...).

En optant pour ce mode d'entretien, la Communauté de communes souhaite favoriser le retour des espèces sauvages, recréer des paysages diversifiés, limiter les entretiens et ne plus utiliser de produits phytosanitaires.

Environnement

Recensez la nature en ville

Participez à la concertation sur le plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) en photographiant les haies, les jardins ou les arbres remarquables de votre commune. Transmettez vos clichés à la Communauté de communes ou rendez-vous sur la carte collaborative en ligne - www.valdille-aubigne.fr/plui

< Culture

En avant la musique

Bientôt les vacances... mais c'est déjà l'heure de s'inscrire auprès des écoles de musique pour la rentrée prochaine.

Ecole de musique Allegro

Des formules pour tous les goûts et tous les niveaux à partir de 4 ans / moyenne section de maternelle. Inscription sur rendez-vous au secrétariat, tél. : 02 99 13 24 89 ou allegrovaldille@orange.fr.
► Plus d'infos : www.ecole-allegro.fr

Ecole de musique de l'Illet

Inscription au tél. : 02 23 27 49 57 - 07 68 67 32 51 ou par mail : c.maurice6@laposte.net
Inscription possible lors des forums des associations, vendredi 31 août à Sens-de Bretagne ou samedi 1er septembre à Saint-Aubin-d'Aubigné.
► Plus d'infos : www.emi.asso.fr

< Culture

Les Herbes folles à la Bourdonnais

Les Herbes folles sont trois sculptures monumentales en tiges d'acier brut, réalisées sur la zone d'activité de la Bourdonnais par l'artiste Francis Beninca. L'œuvre d'art a été produite dans le cadre de la requalification du site, subventionnée par la Région Bretagne.



Le programme de l'été au Domaine de Boulet

Classé Natura 2000, l'espace naturel protégé est le plus grand plan d'eau navigable d'Ille-et-Vilaine (153 ha). C'est le lieu idéal pour faire ses débuts en navigation ou perfectionner son style. Le centre nautique loue des planches à voile, des catamarans, des dériveurs, des kayaks, des pédalos et des paddles.

Activités de plein air

Pendant les vacances d'été (9 juillet - 31 août), des stages à la semaine sont proposés aux ados et aux enfants à partir de 4 ans. Des activités à la journée sont organisées la première quinzaine d'août pour les enfants de 8 à 12 ans. Avec VTT, kayak, course d'orientation, raid sportif... D'autres plaisirs nature sont en accès libre :

la plage de sable aménagée et surveillée pour la baignade et le farniente ; le sentier d'interprétation pour découvrir la faune et la flore ; la pêche à la carpe, même de nuit ; des jeux pour les enfants et des tables de pique-nique.

► Renseignements et inscriptions : 02 99 69 70 69 ou par mail : contact@domaine-de-boulet.fr

Hébergement nature

Le camping 2 étoiles dispose de 38 emplacements pour tentes, caravanes et camping-cars. De confortables chalets et d'insolites huttes en bois complètent l'offre d'hébergement. Au vert, au calme, à proximité de toutes les commodités... Le dépaysement à deux pas de chez soi pour un week-end d'évasion !

Manifestations

- 22 juillet : 15^e triathlon de Feins ;
- 4 août : concert Antigua, musiques populaires et festives des Amériques (Brésil, Jamaïque...);
- 11 août : concert Velvet Blossom, chanson soul jazz, à 19h à la terrasse du centre nautique.

Eco-gardes

Comme l'an dernier, les Eco-gardes 35 seront présents du mardi au dimanche en juillet et en août. En charge d'améliorer la protection du patrimoine naturel, ils mèneront des actions de surveillance, d'éducation à l'environnement et de médiation auprès des usagers.





Le Codev se réunit en plénière tous les 2 mois environ.

Citoyenneté Participer, c'est essentiel

Appels à projets, ateliers de concertation, instances consultatives... Entre deux élections, la participation citoyenne prend des formes variées. Le Val d'Ille-Aubigné anime des initiatives originales pour faire entendre la parole publique et enrichir les décisions politiques.

C'est l'un des piliers de la démocratie locale, ancrée au cœur de l'action politique. Faire en sorte que la population participe le plus largement possible aux décisions qui intéressent son quotidien et l'avenir de son territoire. Les élus sont demandeurs. Débat public, enquête en ligne, budget participatif, référendum local... D'une ville à l'autre, les méthodes varient.

Des envies de mobilité ?

Depuis quatre ans, le Val d'Ille - Aubigné teste la formule de l'appel à projets citoyens sur la thématique des mobilités durables. Vous avez une idée pour encourager les alternatives à la voiture solo ? Une animation, une action de sensibilisation ou

un pédibus ? Ouvert aux associations et aux collectifs d'habitants, l'appel à projets accorde aux lauréats une subvention de 500€ ainsi qu'un accompagnement technique pour lancer leur projet. Ainsi est né l'atelier de réparation de vélos de l'association TRUC, à la Mézière. Ainsi s'est montée l'opération « Partage ta rue » pour transformer l'automne dernier le centre-bourg de Melesse en zone apaisée à 20 km/h avec priorité aux déplacements doux.

Le droit d'inventaire

Côté nature, le Val d'Ille - Aubigné anime un inventaire participatif en ligne de la faune et de la flore depuis 2015. Sa raison d'être ? Mieux connaître la biodiversité locale pour mettre en œuvre des actions de protection efficaces. Plus de 2 800 observations ont déjà été enregistrées. L'initiative est une façon intéressante de sensibiliser le grand public à la richesse naturelle qui l'entoure. Côté jardin toujours, l'opération « jus de pomme » met en contact des propriétaires de vergers qui font don de leurs pommes à des associations (10 en 2017) qui financent leurs activités grâce à la vente du jus pressé - 6 648 litres en 2017 ! Ou comment la sauvegarde des vergers anciens nourrit les projets citoyens grâce au lien social.

Le devoir d'inventer

D'autres démarches sont plus atypiques encore. En cours d'élaboration, le futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a expérimenté en 2017 la consultation citoyenne sur l'espace public, associée à une exposition itinérante en mairie. À quatre reprises, la troupe de théâtre d'improvisation du Criporteur s'est installée sur les marchés pour animer Radio PLUi, une station de radio fantaisiste mais très sérieuse pour recueillir la parole des habitants, leurs avis et leurs propositions afin d'enrichir le document d'urbanisme.

Animatrice communication et participation citoyenne du Val d'Ille-Aubigné, Emilie Poulard-Bostyn complète : « En réalité, tous les dossiers stratégiques de la collectivité - comme le plan climat, le schéma culturel - font l'objet d'une concertation. Mais celle-ci est moins visible du grand public car elle s'adresse d'abord aux acteurs du territoire - associations, entreprises, communes... ».

Des conseils pour le développement

Outre ces démarches volontaires, la démocratie participative s'incarne dans des



Animation biodiversité organisée à Melesse

instances réglementaires. C'est le cas du conseil de développement (CODEV), institué par la loi NOTRe dans les territoires de plus de 20 000 habitants. Constituée d'une trentaine de membres bénévoles issus de la société civile, non élus, cette assemblée se prononce sur les orientations majeures des politiques locales.

En mai, le « codev » du Val d'Ille-Aubigné a fêté sa première année d'existence, rendue obligatoire après la fusion. Plutôt fidèle à la démographie locale avec 40 % d'actifs, 40 % de femmes et quinze communes représentées, l'instance se réunit une fois tous les deux mois en session plénière, tous les quinze jours en groupes de travail thématiques. Organisée en trois collèges (économie-agriculture, environ-

nement et solidarités), elle engage ses travaux sur saisine de la collectivité ou de son propre chef. « Nous ne sommes pas un contre-pouvoir mais un aiguillon du développement local, résume Alain Jamet, son président. Nous sommes un vivier d'idées, une force de proposition ».

Une expertise citoyenne

Depuis sa création, le Val d'Ille-Aubigné a soumis de nombreux sujets clés à l'expertise citoyenne du conseil de développement. Celui-ci s'est penché sur les orientations du schéma de développement économique, du schéma culturel, du programme local de l'habitat (PLH), du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi), du plan climat air énergie territorial (PCAET)... Parfois avec un regard critique sur la méthode ou le périmètre d'études mais toujours constructif sur les enjeux. Certaines de ses propositions ont été retenues - comme l'idée de travailler sur la sobriété énergétique ou de participer à la communication grand public des enjeux du PCAET. « Petit à petit, nous faisons notre nid, estime Alain Jamet. Nous avons trouvé le ton juste pour dire les choses. Les élus nous accordent leur confiance ».

De lui-même, le conseil de développement s'est saisi de sujets qu'il a jugé prioritaires. « Nous avons par exemple alerté le conseil communautaire sur le sort des migrants jetés à la rue après l'évacuation du squat



TROIS QUESTIONS À ALAIN FOUGLÉ

Premier vice-président en charge de la prospective, du développement durable et partenariat, du conseil de développement et du comité citoyen

Pourquoi sollicite-on la parole des citoyens ?

Parce que les élus ne savent pas tout !

Plongés dans des dossiers techniques complexes et nombreux, nous pouvons passer à côté de problèmes très concrets. Par leur vécu personnel, professionnel ou associatif, les citoyens peuvent éclairer les débats avec un regard neuf, détaché du sujet. La participation citoyenne est l'expression de la démocratie. Elle peut nourrir des critiques. Mais elle peut aussi conforter l'action des élus, donner une autre légitimité. Nous avons besoin de savoir si nous sommes dans le vrai.

Comment jugez-vous l'action du conseil de développement ?

L'assemblée n'a qu'un an d'existence. Il est donc un peu tôt pour se prononcer. Elle n'a pas eu l'occasion de formuler beaucoup d'avis mais ceux rendus ont été précieux. Des travaux sont en cours sur le développe-

C'EST NOUVEAU VIAMI en aide aux migrants

Créé en janvier 2018, l'association VIAMI - Val d'Ille-Aubigné accueil migrants - rassemble des habitants de divers horizons, mobilisés pour favoriser l'intégration sociale, professionnelle et culturelle des migrants du territoire dans un esprit d'accueil et d'ouverture. L'association - dont le siège social est basé à la Mairie d'Andouillé-Neuville - compte actuellement une soixantaine de sympathisants. Envie d'aider d'une manière ou d'une autre ? **Contact** : viami@laposte.net

de la Poterie, à Rennes », se souvient Alain Jamet. L'appel a fait boule de neige. Une association d'accueil et de soutien aux migrants a vu le jour, Viami (cf. ci-contre). En juin, l'ancienne caserne de gendarmerie de Sens-de-Bretagne hébergera des mineurs étrangers non accompagnés. « La preuve que notre parole porte un peu ». Vous avez d'autres messages à faire passer ? Cinq postes de membre bénévole sont à pourvoir au conseil de développement.

► **Plus d'infos sur le conseil de développement** : Emilie Poulard-Bostyn
Tél. : 02 99 69 86 85
Mail : concertation@valdille-aubigne.fr

ment économique, la culture, l'urbanisme... Nous veillons à lui présenter régulièrement nos dossiers. Nous mettons aussi à sa disposition des moyens humains pour l'animation et le secrétariat. Nous serons très attentifs à son regard.

Comment se porte la participation citoyenne dans notre territoire ?

De manière générale, l'engouement pour la chose publique en France n'est plus ce qu'il était... Nous ne faisons pas mieux que nos voisins. Ce sont souvent les mêmes qui s'expriment, les retraités davantage que les jeunes ou les femmes actives. Mais la participation est correcte quand on traite de sujets précis, je pense au dernier inventaire des haies bocagères et des arbres remarquables qui a bien mobilisé dans les communes.

Vélos et vergers

Jean-François Macé

Coprésident de l'association CAC 21



« L'association CAC 21 existe depuis 2006. Elle rassemble des associations et des citoyens concernés par le développement durable. Pendant dix ans, à l'invitation des élus, nous avons suivi les débats de plusieurs commissions de la Communauté de communes. Aujourd'hui, nous nous intéressons surtout aux problématiques du transport, de la trame verte et bleue.

Sur le terrain, nous contribuons à monter des événements comme "Le vélo dans tous ses états". Nous sommes aussi à l'origine de la Fête de la nature, organisée à tour de rôle dans les communes du Val d'Ille. À cette occasion, nous avons présenté des vélos à assistance électrique (VAE). La démonstration a convaincu la Communauté de communes de mettre en place un service public de location. Nous avons aussi fortement sensibilisé les élus à la protection des vergers.

L'association s'essouffle un peu avec le temps. Nous avons du mal à renouveler nos membres. Mais la fusion des deux intercommunalités est sans doute une bonne occasion de trouver des relais à l'est du territoire ».

► Contact : cac21vi@gmail.com

Rendez-vous le 19 mai 2019 !

Isabelle Beaugeard

Membre du comité citoyen

« Notre collectif s'est constitué en réponse à un appel de la Communauté de communes qui voulait engager un dialogue ouvert avec ses habitants. J'ai tout de suite adhéré. J'étais emballée à l'idée qu'on nous donne la parole, qu'on puisse faire avancer nos idées, nos projets.

Nous avons commencé par explorer le thème du lien social. Mais l'actualité de la fusion nous a rattrapés. Le Val d'Ille Aubigné a sollicité notre avis sur le projet de territoire. Ce que nous avons fait. Puis une bonne partie de nos membres a intégré le conseil de développement, rendu obligatoire par la loi. Après un moment de flottement, nous avons choisi de continuer sous cette forme de collectif, ouvert à tous, indépendant.

Aujourd'hui, le comité citoyen rassemble une douzaine de personnes. Nous sommes revenus à notre sujet de départ - le lien social - avec un projet très concret en tête. Celui d'organiser une grande journée festive qui rassemblera tous les habitants du Val d'Ille-Aubigné au domaine de Boulet. Un moment festif pour se rencontrer, dire bonjour à ses voisins, faire des choses ensemble autour des sentiers de randonnée.... Retenez-bien la date : le 19 mai 2019. Et rejoignez-nous pour organiser l'événement ! »

► Contact : communication@valdille-aubigne.fr



Fred Kopo, luthier

© Yves Bigot

Ils font le territoire

Fred Kopo fait chanter les guitares

Établi à Saint-Aubin-d'Aubigné depuis vingt ans, le luthier dessine et assemble des instruments sur mesure, taillés dans le bois local. Un métier passion bientôt à l'honneur sur scène entre les mains de M.

Suspendue à l'établi, en attente de micros, elle brille déjà de mille feux. Coloris rare, silhouette atypique, sept cordes au lieu de six... Voici la nouvelle guitare de Matthieu Chedid - alias M. Fred Kopo la remet vite en place... La belle patientera dans l'atelier jusqu'à la sortie du prochain album du musicien, assorti d'une tournée. « À vrai dire, je n'ai pas encore trop le droit de la

montrer ni d'en parler ! ». Pour l'instant, la pièce unique sonne comme un magnifique cadeau d'anniversaire après trente ans d'activité. Et une belle reconnaissance de son savoir-faire.

Quinze guitares par an

Formé chez un luthier violoniste breton puis dans une école londonienne, Fred Kopo a d'abord exercé dix ans dans le centre-ville de Rennes. Envie de calme, besoin d'espace... L'artisan emménagera finalement avec sa famille dans une ferme de Saint-Aubin-d'Aubigné en 1998. Transformée en atelier sur deux étages, l'ancienne grange respire une ambiance rustique et chaleureuse, sans confort superflu ni machines à commande numérique.

Au son de FIP toute la journée, Fred Kopo produit des guitares et des basses sur mesure. Il crée ses propres modèles, en dessine d'autres à la demande, essentiellement des instruments électro-acoustiques et électriques. L'artisan édite parfois de très petites séries. Il effectue encore un peu de restauration.

Sa clientèle est française et étrangère. Elle compte des musiciens professionnels mais aussi des amateurs chevronnés, « un peu collectionneurs dans l'âme ». Trois ou quatre guitares sont toujours sur le métier mais seulement une quinzaine sort de l'atelier chaque année. Comptez 3 000 € minimum pour une commande. C'est le prix de la qualité, d'un design travaillé, aux petits soins du son. Alan Stivell, Soig Siberil, Tryo et, plus récemment, le jeune prodige flamenco Samuelito lui ont fait confiance.

Essences du cru

Président de l'association professionnelle des luthiers en guitare (APLG), Fred Kopo joue depuis quelques années une partition originale, celle de la musique écoresponsable. « Par choix éthique et écologique », l'artisan s'approvisionne d'abord en essences locales pour sculpter manches, tables et caisses. « Celle-ci est en épicea du Jura, frêne des Ardennes et cornier de Bretagne, cite-t-il en exemple. Ces bois ont des vertus techniques tout aussi bonnes que les bois exotiques comme le palissandre. Mais leur impact carbone est moindre. Leur culture n'aggrave pas la déforestation ». Fred Kopo fait aussi de la recherche à sa manière en explorant les propriétés du lin comme nouveau matériau de lutherie.

Bassiste à ses heures, auditeur de blues, de funk comme de jazz instrumental, le luthier a formé de nombreux apprentis à son métier, qu'il exerce toujours avec le même plaisir qu'au premier jour. « Ce moment où j'installe les cordes, quand j'entends sonner l'instrument pour la première fois... c'est comme mettre un enfant au monde ». Amateur de vin par ailleurs, Fred Kopo a monté dans sa commune un festival musical et gastronomique dédié aux luthiers et aux vigneronnes, baptisé « 6^e sens ». Ne ratez pas le prochain rendez-vous en juin 2019.

Bougez autrement au Val d'Ille-Aubigné

La navette estivale

Du 2 au 28 juillet, quatre jours par semaine, la navette gratuite Mobi Futé vous transporte jusqu'au Domaine de Boulet pour profiter de ses nombreuses activités : plage, balades, loisirs nautiques... La navette passe dans le centre-bourg de chaque commune à partir de 13h - horaire exact confirmé par téléphone le matin. La liste des arrêts est disponible sur www.valdille-aubigne.fr. Au retour, le départ de Feins est prévu à partir de 17h. Réservation obligatoire jusqu'à 17h la veille du départ par tél. : 02 99 69 86 86 ou via le formulaire de réservation en ligne www.valdille-aubigne.fr/navette

► Plus d'infos : mobilites@valdille-aubigne.fr, tél. : 02 99 69 86 86 et mairies.



Un brin de lecture

Livres proposés par les lecteurs du Val d'Ille-Aubigné.



Jeunesse
Jouer dehors
L. MOREAU, Hélium, 2018

Les enfants sont un peu turbulents, pourquoi ne pas sortir, « jouer dehors » ? L'auteur nous embarque dans un véritable tour du monde à travers la représentation de quatorze paysages époustouflants. Passionnant.



Ados
Les valises
S. LAURENT-FAJAL, Gallimard Jeunesse, 2016
Roman préféré des lecteurs du coup de cœur du Val d'Ille-Aubigné # 13

Nous plongeons dans les années 80 et partons avec Sarah, à la recherche de son identité suite à un voyage scolaire à Auschwitz. Belle histoire d'amour et d'amitié. Un premier roman émouvant, délicat qui se lit très facilement.



Adultes
Le restaurant de l'amour retrouvé
I. OGAWA, Editions Philippe Picquier, 2013

Un livre lumineux sur le partage et le don, à savourer comme la cuisine de la jeune Rinco, personnage en plein doute qui va se reconstruire en cuisinant des plats dont l'épice secrète est l'amour. Ce roman est une parenthèse de tendresse, tout en pudeur et émotions, il raconte la transmission et les choses simples de la vie. A savourer.

À vos agendas

Festival "Lectures Esti'Val d'Ille-Aubigné" #7, du 6 au 12 juillet

Le Val d'Ille-Aubigné vous offre la septième édition du festival Lectures Esti'Val d'Ille-Aubigné qui allie lecture avec nature.

◊ **La grande soirée, vendredi 6 juillet à l'étang de Boulet à Feins,**

À partir de 19h00, chacun apporte son pique-nique et découvre ou relis les bandes dessinées des Cap BD sur des transats. à 21h00, « Back to the 70's » Un Voyage au temps des seventies !

À partir de 22h45, cinéma en plein air Le grand méchant renard et autres contes. Tout public

◊ **La chuchoterie, mardi 10, mercredi 11 et jeudi 12 juillet à la médiathèque de Melesse**

Venez profiter d'un espace consacré aux livres d'artistes où petits et grands déambulent librement et découvrent textures, matières, secrets et surprises à travers les ouvrages proposés dans un univers cocon de noir et de blanc. Pour les 0-6 ans, avec l'association Lillico.

La chuchoterie racontée aux grands, mardi 10 juillet à 20h00 à la médiathèque de Melesse

Venez découvrir et partager l'histoire d'un projet dédié à la petite enfance et à l'art. Appropriation, intervention et échange avec Alix de l'association Lillico à l'origine de cette belle aventure.

► Ces animations sont gratuites et ouvertes à tous. Réservation auprès d'Hélène au 02 99 69 86 89. Tous les détails sur la programmation et les autres rendez-vous sur <http://lecture.valdille-aubigne.fr>

Patrimoine

Montreuil-le-Gast hier et aujourd'hui



La rue principale

En 1900

Voici l'actuelle rue principale de Montreuil-le-Gast, en plein centre-bourg. Nous sommes peu après 1900. Le village compte 650 habitants. Il n'a gagné que 30 habitants depuis un siècle. Et dans les vingt ans qui suivront, la commune va perdre 100 habitants ! La population montreuillaise vit alors essentiellement de l'agriculture, plus rarement de l'artisanat et des nombreux commerces installés dans le bourg. Souffrant d'un manque cruel d'axes de communication, la bourgade reste à l'écart des flux commerciaux. Ce n'est qu'au tournant du siècle que sera tracée la rue centrale avant que Montreuil-le-Gast ne se raccorde à Melesse et à la Mézière grâce la construction des voies départementales.

Le cliché a été pris avant l'arrivée de la "fée électricité". Les premiers poteaux seront installés par le syndicat intercommunal d'électrification d'Hédé à la fin des années 1920. Pas d'éclairage public, pas de trottoirs, pas de grande circulation non plus... Les jeunes enfants vont et viennent librement dans la rue qui débouche à gauche sur le cimetière qui ceinture alors l'église.

En 2018

Si la voirie a bien changé, ce sont les mêmes maisons qui bordent la rue. Mais les commerces qu'elles abritaient - épicerie, cafés, échoppe de maréchal-ferrant... - ont souvent disparu. Le réseau électrique s'est fait plus discret. À gauche de la photo, un panneau de chantier annonce le plus gros changement à venir dans ce paysage désormais séculaire : la construction à l'initiative de la Communauté de communes du Val d'Ille-Aubigné d'un immeuble de seize logements sociaux.



La médiathèque

En 1900

En tournant sur lui-même, le visiteur se retrouve devant la médiathèque livrée en 2014. Difficile d'imaginer que la grange en pierre intégrée au bâtiment ait pu connaître un tel destin...

En 2018

Cette vieille photo - la plus ancienne connue de Montreuil-le-Gast - met en scène le travail paysan sur le parvis de la grange. Derrière la bâtisse, c'est alors déjà la campagne...



Sources : Guy Castel / Lionel Henry pour l'association Bas Champs.

Vous possédez une carte postale ancienne de votre commune ? Prenez une photo aujourd'hui et envoyez vos commentaires à communication@valdille-aubigne.fr Nous les diffuserons dans les pages du magazine.

Les pieds dans l'eau avec
LE VAL D'ILLE-AUBIGNÉ

du 2 au 27 juillet 2018
lundi, mardi, jeudi, vendredi

NAVETTES GRATUITES
DOMAINE DE BOULET



VALORISER
il
PARTAGER
Val d'ille
Aubigné

